

Réponse du BIT à la crise du Covid-19, dans sa dimension Entreprises

8 avril 2020

Webinar de l'OIE pour les organisations d'employeurs d'Afrique francophone

Le Département ENTREPRISES est honoré d'avoir été invité à ce webinar de l'OIE. Depuis le début de cette crise internationale, l'OIE a fait preuve d'un énorme volonté et capacité de mobilisation, tant auprès de ses membres que de ses interlocuteurs pertinents dans le monde, y compris la CSI et l'OMS. L'innovation, l'imagination et l'énergie déployées par l'OIE dans ce moment critique pour les entreprises et les travailleurs du monde entier, sont à mettre à son crédit, de même que sa volonté de contribuer aux actions entreprises par l'OIT et l'ONU.

L'action de riposte du BIT à la crise mondiale du Covid-19 a été immédiate mais se trouve en évolution constante au fur et à mesure des développements de cette maladie et des mesures prises par les différents pays membres de l'OIT, ainsi que les réactions des organisations de partenaires sociaux nationales et internationales. Le tableau de cette action esquissé ici n'a donc de signification que pour les jours à venir, d'autres actions et recommandations provenant du BIT étant sur le point d'être mises en œuvre ou diffusées incessamment.

Nous nous cantonnerons ici pour l'essentiel à décrire les réponses apportées par le Département ENTREPRISES du BIT, faute de temps et d'espace pour couvrir le grand nombre d'initiatives en cours dans l'organisation, de la part de plusieurs départements du portefeuille POLITIQUE.

Le BIT a mis en place des outils d'analyse et de réaction à la crise créée par le virus, accessibles sur son site internet, dont le périmètre et le contenu vont en s'agrandissant. Le deuxième ***ILO Monitor*** consacré au Covid-19 a été publié hier et contient des éléments d'information sur l'impact social de la pandémie (qui affecte 81% de la main d'œuvre mondiale) en particulier sur les travailleurs informels. La baisse du nombre d'heures travaillées avoisinerait 7% dans le monde, et 38% de la population au travail serait située dans des secteurs très impactés. La 2^{ème} version de ce Monitor (https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/documents/briefingnote/wcms_740877.pdf) contient une estimation de baisse d'emploi par région, ainsi qu'une analyse de l'impact selon la nature des secteurs, et définit un cadre d'action composé de quatre piliers destiné aux constituants : (1) comment stimuler l'économie et l'emploi, (2) comment soutenir les entreprises, les emplois et les revenus, (3) comment protéger les travailleurs sur le lieu de travail, et (4) comment s'appuyer sur le dialogue social pour trouver des solutions.

En plus des réponses qu'apporteront les spécialistes Entreprises depuis la dizaine de pays où ils sont basés, le Département travaille sur plusieurs réponses ad hoc, et contribue évidemment à la réponse globale du BIT et veilleant que l'aspect Entreprise figure en haut des priorités – ce qui ne pose aucun problème car l'interdépendance entre les travailleurs et les entreprises est non seulement très visible mais aussi parfaitement comprise dans ces circonstances dramatiques.

Insistons donc simplement à ce stade (8 avril 2020) sur deux aspects principaux auxquels le Département s'attache pour concevoir une réponse de l'OIT aux préoccupations et aux défis qu'affrontent les entreprises et leurs salariés dans le monde. Les deux types d'action explicitées ci-dessous ont été entreprises après consultation des bureaux représentant les employeurs et les travailleurs au sein du BIT.

D'une part, le Département ENTREPRISES publie sur le site du BIT, tous les deux ou trois jours au minimum, un bulletin d'information qui récapitule l'information disponible (assortie d'un lien hypertexte pour chaque exemple) sur :

1. Les ressources (d'information) relatives aux réponses apportées par les entreprises,
2. Les formes de soutien apportées par les gouvernements aux entreprises,
3. Les réponses des entreprises individuelles à cette crise sanitaire, économique et sociale,
4. Les réponses apportées par les travailleurs eux-mêmes ou leurs organisations.



COVID-19
Enterprises_No.9.do

Le 9^{ème} brief paru hier se trouve sur le site de l'organisation, le voici :

Les réponses des entreprises sont organisées selon six catégories : santé/sécurité, protection sociale et de la relation de travail, innovation et adaptation de la production, soutien aux consommateurs et aux communautés, reprise et post-reprise, autres types de réponses. Ces six catégories ont été définies empiriquement, en fonction des principales pratiques d'entreprise que nous avons pu identifier jusqu'à présent. Nous avons laissé la rubrique reprise bien qu'elle ne soit pas encore réellement pertinente, car la reprise du travail a été entrevue dans certains pays (Chine...) et devrait monter en charge dans les semaines à venir.

D'autre part, le Département ENTREPRISE travaille à un document de recommandations politiques principalement à destination des gouvernements (et à un moindre titre des constituants) pour soutenir les entreprises pendant et après la pandémie.

Ce document encore sous validation distinguera 3 phases : la phase de soutien aux entreprises durant la réduction générale de l'activité (**Phase 1**), la phase de ré-activation une fois le virus contenu (**Phase 2**), et enfin la phase postérieure au virus (**Phase 3**). Dans chacune de ces phases, nous avons identifié les mesures qui nous semblent essentielles à l'objectif de soutien aux entreprises.

Le document décline ensuite les éléments additionnels qui nous semblent devoir être réunis pour que le soutien aux entreprises soit efficace et maximisé : le dialogue social, la coordination ministérielle, la définition claire de critères d'intervention des aides gouvernementales, la coopération internationale, le devoir d'apprendre pour anticiper les futurs chocs, le soutien de l'OIT.

Nous nous tenons à la disposition de tous les mandants pour apporter des précisions et tenter de répondre à leurs besoins, en particulier les organisations d'employeurs francophones, et pour assister ACT/EMP et l'OIE dans les missions qu'ils exercent avec le dynamisme qu'on leur connaît.

Emmanuel JULIEN